



En Picardie, la pauvreté touche plus les jeunes et les familles

En 2011, 15,5 % des Picards, soit 298 000 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté. L'Aisne et la Somme font partie des départements les plus affectés, tandis que l'Oise est plus préservée. En Picardie, la pauvreté touche plus particulièrement les familles monoparentales et les couples avec enfants. La plus forte présence de ces ménages dans la région explique un taux de pauvreté supérieur. De ce fait, les jeunes vivent plus fréquemment sous le seuil de pauvreté en Picardie qu'au niveau métropolitain, et l'écart s'est élargi avec la crise économique de 2008-2009.

Caractérisé par un ensemble d'indicateurs socioéconomiques, le risque de précarité des jeunes présente des disparités territoriales. Il apparaît plus présent dans les espaces ruraux, notamment de l'est de la Somme et du nord de l'Aisne, mais aussi dans les principaux pôles urbains.

Emmanuelle Dinnequin, Martial Maillard, Gwénaëlle Rimajou (Insee)

Au plan métropolitain, la Picardie fait partie des territoires les plus touchés par la précarité et la pauvreté, à l'instar d'autres régions du nord de la France comme le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne. C'est ce qui ressort de la typologie départementale faisant intervenir différentes données portant sur les revenus, les aides sociales, les caractéristiques de la vie active et les parcours scolaires (*methodologie*). Elle identifie dix groupes de départements (*figure 1*). Les départements les plus pauvres sont caractérisés par les spécificités de la population qui y subit plus qu'ailleurs la précarité : personnes âgées, adultes d'âge actif, familles et enfants.

La Picardie, une région plus touchée par la précarité

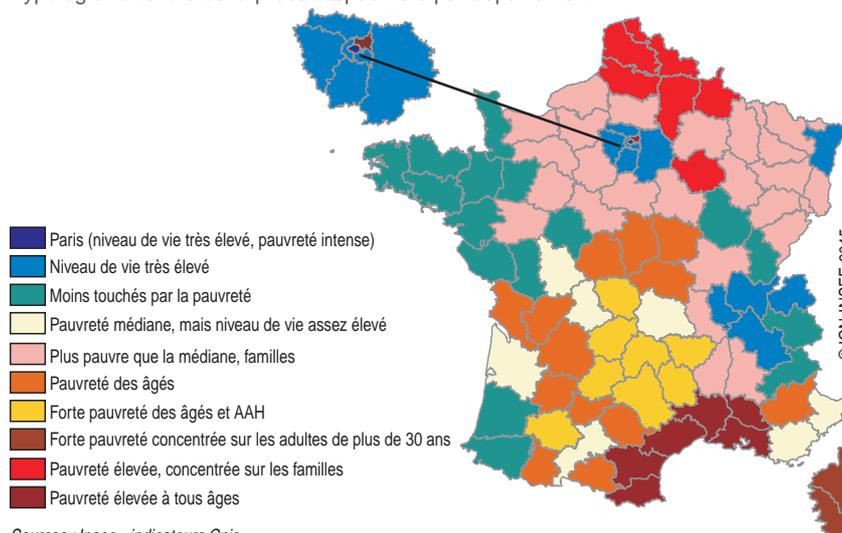
Le territoire français présente des disparités selon l'importance et les caractéristiques de la précarité. La pauvreté est moins présente en Île-de-France (Seine-Saint-Denis exceptée), dans l'ouest, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques et de la Côte-d'Or aux Hautes-

Alpes. Elle l'est davantage autour de la Méditerranée (Côte d'Azur exceptée), où elle touche tous les âges, et dans un large Massif Central où elle se concentre sur les personnes âgées. La Somme et l'Aisne s'inscrivent dans un ensemble de

départements septentrionaux comprenant aussi le Nord, le Pas-de-Calais, les Ardennes et l'Aube, où la pauvreté est élevée et concerne particulièrement les familles (*figure 1*). Comme nombre de départements d'un large bassin parisien,

1 Une pauvreté élevée et concentrée sur les familles dans l'Aisne et la Somme

Typologie nationale de la précarité/pauvreté par département



Sources : Insee - indicateurs Cnis

L'Oise est moins affectée que les deux autres départements picards par la pauvreté, même si elle y frappe aussi d'abord les familles.

Si l'on s'intéresse uniquement aux revenus, le constat pour la Picardie semble être le même. En effet, 298 000 personnes vivent dans un ménage dont les ressources après redistribution restent inférieures au seuil de pauvreté (*définitions*). Avec 15,5 % de sa population considérée comme pauvre, la Picardie est la 5^e région métropolitaine la plus concernée derrière le Nord-Pas-de-Calais, et trois régions méridionales : le Languedoc-Roussillon, la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Là encore, le taux de pauvreté est contrasté entre les départements picards. Il atteint 18,7 % dans l'Aisne et 17,0 % dans la Somme en 2011, mais reste inférieur à la moyenne métropolitaine dans l'Oise (respectivement 12,5 % et 14,3 %).

La pauvreté touche plus fortement les familles en Picardie

Appartenir à une famille avec des enfants expose davantage au risque de pauvreté, en Picardie comme ailleurs. En 2011, 34 % des Picards membres d'une famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté contre 31 % au niveau métropolitain (*figure 2*). La région se positionne ainsi au 4^e rang des 22 régions métropolitaines pour ce taux de pauvreté qui atteint 40% dans l'Aisne, 6^e département métropolitain le plus touché (*figure 3*). La pauvreté plus souvent rencontrée chez les familles monoparentales s'explique par la fréquence de revenus d'activité absents ou plus faibles. Par rapport aux personnes de référence des couples avec enfants, les monoparents sont moins souvent actifs (43 % contre 90 %), plus fréquemment au chômage quand ils sont actifs (21 % contre 8 %). Enfin, ils occupent des postes d'employé ou d'ouvrier, moins rémunérateurs, quand ils ont un emploi (63 % contre 52 %).

En Picardie, au sein des couples avec enfants, 15 % des personnes vivent en deçà du seuil de pauvreté, soit deux points de plus qu'à l'échelle métropolitaine. La Picardie se situe au 5^e rang des régions métropolitaines pour le taux de pauvreté de ces familles. Cette forme de pauvreté est plus fréquente dans l'Aisne, et dans une moindre mesure dans la Somme, l'Oise étant moins affectée.

Plus souvent pauvres, les familles monoparentales et les couples avec enfants sont aussi plus présents en Picardie où ils représentent respectivement 9,1 % et 30,9 % des ménages contre 8,7 % et 27,3 % au niveau métropolitain. La combinaison de ces deux effets accroît la part de la population pauvre en Picardie.

Les taux de pauvreté des autres types de ménages picards sont plus proches des niveaux nationaux, voire plus faibles pour les couples sans enfant, population beaucoup plus épargnée par la pauvreté. Ainsi, la région se positionne au 12^e rang des régions pour le taux de pauvreté des couples sans enfant ou encore au 14^e pour celui des personnes seules. La pauvreté en Picardie concerne donc davantage les familles.

Le Plan Pluriannuel de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale (PPLPIS) - DRJSCS

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS) a été adopté le 21 janvier 2013 par le gouvernement. Ce plan regroupe 61 mesures ayant pour objectif de répondre à l'urgence sociale et à structurer la politique de solidarité nationale sur le long terme. Trois principaux axes de réformes se dégagent : réduire les inégalités et prévenir les ruptures, venir en aide et accompagner vers l'insertion et, coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs.

Le plan national est décliné en région sous l'autorité de Madame la Préfète qui a confié l'animation et la coordination de l'élaboration du plan au Directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Le PPLPIS insiste naturellement sur la place prépondérante du département, échelon de mise en œuvre opérationnelle. Afin de faciliter le suivi du PPLPIS au niveau local, il est donc essentiel de connaître les caractéristiques de la pauvreté et de les territorialiser.

En ce sens, cette publication réalisée conjointement par l'INSEE et la DRJSCS de Picardie, permet de quantifier, d'analyser la pauvreté par l'intermédiaire de multiples indicateurs de nature diverse (revenus, aides sociales, chômage, logement, âge...) et d'identifier les territoires les plus vulnérables.

2 En Picardie, la pauvreté au sein des familles est plus fréquente

Taux de pauvreté selon le type de ménage en 2011

	Familles monoparentales %	Couples sans enfant %	Couples avec enfants %	Ménages complexes* %	Femmes seules %	Hommes seuls %	Ensemble des ménages %
Aisne	40,0	7,2	19,1	27,8	19,8	19,7	18,7
Oise	28,7	4,5	11,7	21,8	13,8	13,2	12,5
Somme	36,9	6,7	16,6	25,7	20,0	20,3	17,0
Picardie	34,4	6,0	15,1	24,1	17,6	17,3	15,5
France métropolitaine	31,0	6,4	13,1	23,6	16,6	17,7	14,3

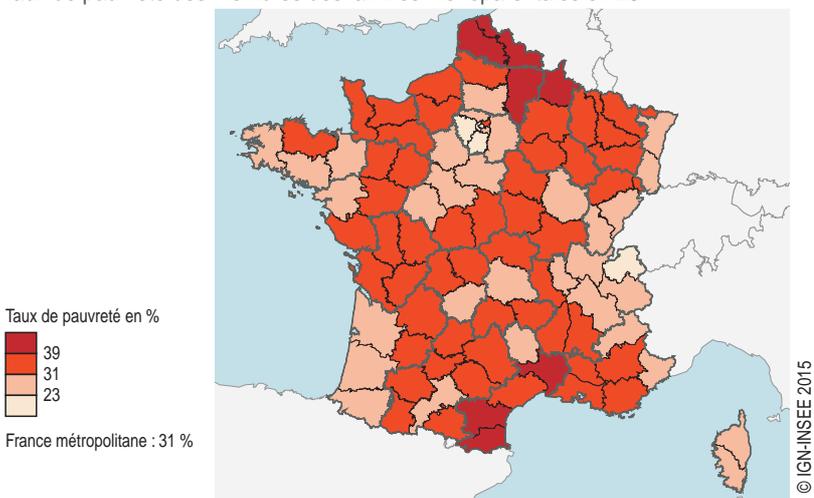
Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul.

* ménages complexes : ce sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Source : Insee, revenus disponibles localisés des ménages 2011

3 L'Aisne, 6^e département pour la pauvreté des familles monoparentales

Taux de pauvreté des membres des familles monoparentales en 2011



Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee, revenus disponibles localisés des ménages 2011

Une pauvreté des jeunes plus accentuée en Picardie

En Picardie comme ailleurs, la part de la population qui dispose d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté décroît avec l'âge. Ainsi en 2011, 23 % des Picards de moins de 20 ans vivent sous le seuil de pauvreté contre 8 % des personnes de 65 ans ou plus (*figure 4*). Entre 20 et 24 ans, ce sont 21 % des jeunes Picards qui connaissent cette situation. La Picardie se place au 6^e rang des 22 régions métropolitaines pour le taux de pauvreté des moins de 20 ans et au 7^e pour celui des 20-24 ans. Le différentiel de taux de pauvreté entre

la Picardie et la métropole se réduit quand l'âge s'élève. Le taux de pauvreté des 65 ans ou plus est même plus faible en Picardie qu'en moyenne nationale, car les retraités agricoles, dont les pensions sont souvent très modestes, y sont proportionnellement moins nombreux parmi les retraités.

Comme leurs aînés, les enfants sont particulièrement touchés par la pauvreté dans l'Aisne et la Somme (*figure 5*). En 2011, 28,5 % des moins de 20 ans vivent sous le seuil de pauvreté dans l'Aisne, 5^e département le plus concerné après la Seine-Saint-Denis, le Pas-de-Calais, les Pyrénées-Orientales et l'Aude. Ils sont 25,6 % dans la Somme, tandis que l'Oise

reste plus épargnée avec 18,7 % de jeunes pauvres.

Avec la crise économique de 2008-2009, la part des jeunes en situation de pauvreté s'est accrue en Picardie, et plus fortement qu'au niveau métropolitain. Le taux de pauvreté des moins de 20 ans a augmenté de +3,4 points de 2008 à 2011 en Picardie contre +2,8 points à l'échelle métropolitaine. De fait, la crise a affecté plus durement les régions industrielles telles que la Picardie. Le taux de chômage, notamment, a augmenté de +2,1 points entre le 4^e trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2011 dans la région, soit plus rapidement qu'au niveau métropolitain (+1,5 point). Au 4^e trimestre 2011, le taux de chômage picard atteint 10,7 %, niveau supérieur de 1,8 point au taux métropolitain. La plus grande fréquence du chômage pèse sur les revenus des familles concernées et explique un taux de pauvreté plus élevé et la hausse plus forte qu'au niveau national.

Les espaces périurbains sont plus épargnés par la précarité des jeunes

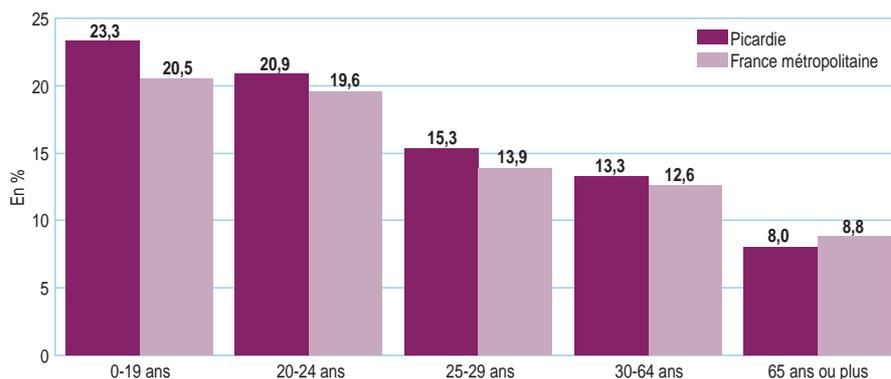
Si la Picardie - ses familles et ses jeunes notamment - est plus exposée au risque de précarité qu'au plan national, tous ses territoires ne le sont pas de la même façon. Pour caractériser les disparités de risque de précarité des jeunes, une typologie des cantons picards a été élaborée à partir d'indicateurs portant sur différents domaines. Il s'agit de données sur les niveaux de formation des jeunes, leur insertion sociale et professionnelle, les structures familiales ou encore les conditions de logement (*méthodologie*).

Un premier groupe se dégage. Rassemblant 48 % des Picards âgés de moins de 25 ans, il comprend les territoires s'inscrivant notamment dans les couronnes périurbaines d'Amiens, Abbeville, Beauvais, Compiègne et Laon. La quasi-totalité du département de l'Oise et la partie de l'Aisne située au sud de Soissons appartiennent à ce groupe (*figure 6*). Ces territoires moins touchés par la précarité des jeunes cumulent les indicateurs favorables. Au regard de la moyenne régionale, ils associent, pour les moins de 25 ans, un taux de chômage, une part de chômage de longue durée, de non diplômés, de jeunes ni en emploi ni en formation ou encore d'actifs occupant des emplois à temps partiel plus faibles. En outre, les enfants y vivent un peu moins souvent au sein d'une famille nombreuse ou monoparentale (*figure 7*).

À l'inverse, le second groupe comprend des territoires plus touchés par la précarité des jeunes, et présentant des caractéristiques opposées. En particulier, ils comptent en moyenne 35 % de jeunes au chômage. En 2011, 27 % des jeunes Picards résident dans un territoire de ce groupe. Les espaces concernés sont plutôt ruraux. Une large zone joignant l'est de la Somme au nord de l'Aisne d'une part, et au centre de l'Aisne en excluant les cantons de Chauny, la Fère et Crécy-sur-Serre d'autre part, constitue une grande partie de cette classe de territoires. Le Doullennais, la majeure partie du Vimeu, les cantons de Breteuil, Noyon et Guiscard, mais aussi les villes d'Abbeville et

4 En 2011, 23 % des jeunes Picards vivent sous le seuil de pauvreté

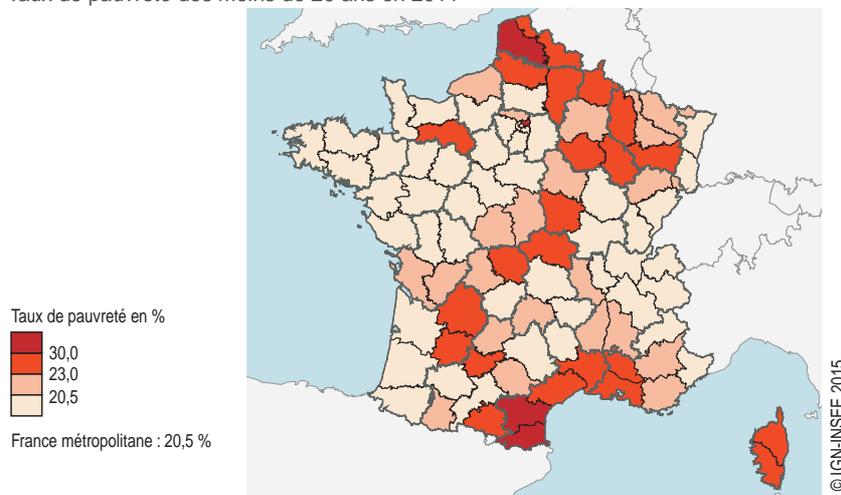
Taux de pauvreté par tranche d'âge en 2011



Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul.
Source : Insee, revenus disponibles localisés des ménages 2011

5 La Somme et l'Aisne parmi les territoires les plus touchés par la pauvreté des jeunes

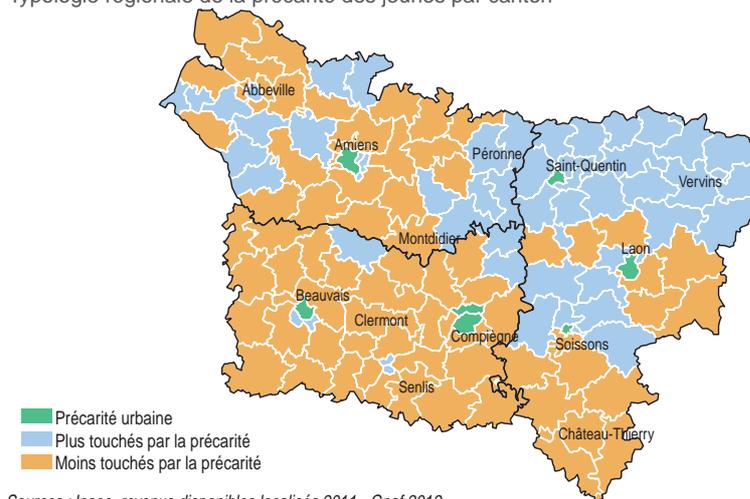
Taux de pauvreté des moins de 20 ans en 2011



Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul.
Source : Insee, revenus disponibles localisés des ménages 2011

6 Le nord-est de la Picardie et les villes, plus touchés par la précarité des jeunes

Typologie régionale de la précarité des jeunes par canton



Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2011 - Cnaf 2012

de Creil sont également des territoires plus concernés par la précarité des jeunes.

Une pauvreté urbaine

Le dernier groupe, dans lequel la précarité des jeunes est prégnante, rassemble au sein des villes d'Amiens, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Laon et Soissons un quart des jeunes Picards. Les enfants y vivent deux fois plus

souvent au sein d'une famille monoparentale. Par ailleurs, le chômage des jeunes atteint les niveaux du groupe précédent, tandis qu'un quart d'entre eux ne possède aucun diplôme et un sur cinq n'est ni en emploi ni en formation. Dans ces villes qui attirent de nombreux jeunes en poursuite d'études ou engagés dans un parcours d'insertion professionnelle, un jeune sur six est isolé, situation trois fois plus

fréquente que dans l'ensemble des territoires picards et 9 % d'entre eux bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Ces disparités spatiales infra départementales en matière d'indicateurs de précarité des jeunes rejoignent l'analyse des taux de pauvreté par catégorie d'espaces pour l'ensemble de la population. En 2011, le taux de pauvreté atteint en Picardie 21,1 % dans les grands pôles urbains et 23,2 % dans les aires urbaines de taille moyenne et de petite taille, contre seulement 10,0 % dans l'espace périurbain. La partition du territoire régional par rapport à la précarité des jeunes identifiée ici confirme les résultats d'une étude¹ sur la répartition spatiale en Picardie de facteurs, liés à la privation de biens ou à des difficultés sociales de l'ensemble de la population, pouvant favoriser la précarité. ■

¹Les grands pôles urbains et les zones rurales plus exposés au risque de pauvreté, Insee Flash Picardie n° 4, février 2015

7 Trois groupes de territoires concernés de façon différente par la précarité des jeunes

Indicateurs par groupe de cantons

	Groupe de territoires			
	Moins touchés par la précarité	Plus touchés par la précarité	Précarité urbaine	Picardie
	%	%	%	%
Part du groupe dans la population picarde de moins de 25 ans	48,3	26,5	25,2	100,0
Taux de chômage des 15-24 ans	28,3	35,2	35,0	32,1
Part des chômeurs de 15-24 ans de longue durée	27,5	34,4	32,8	31,0
Part des 15-24 ans non scolarisés non diplômés	17,7	21,2	23,5	21,1
Part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation	16,6	21,3	20,1	18,5
Part des moins de 19 ans appartenant à une famille monoparentale	13,3	15,3	28,9	17,6
Part des moins de 19 ans qui vivent dans une famille nombreuse	31,6	35,9	36,4	33,9
Part des actifs de 15-24 ans en emploi précaire	50,9	54,0	50,3	51,2
Part des actifs de 15-24 ans en emploi à temps partiel	18,4	25,0	25,3	21,2
Part des moins de 25 ans isolés (hors étudiants)	6,3	4,5	15,6	8,5
Part des moins de 25 ans bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)	1,1	1,9	8,8	3,1

Sources : Insee, recensement de la population 2011 - Cnaf 2012

Définitions

Le **revenu disponible du ménage** est la somme des revenus d'activité (salaires nets, bénéfices...), de remplacement (allocations chômage, retraites...) et des revenus du patrimoine des différentes personnes composant le ménage, augmentée des prestations sociales (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) et diminuée des impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et des prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc identique pour tous les individus d'un même ménage.

Les **unités de consommation** sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **seuil de pauvreté** est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de la population. Il est fixé à 60 % du niveau de vie médian national, soit 977 euros par UC et par mois en 2011. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté. L'intensité de la pauvreté est l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Le **1^{er} décile** du niveau de vie est le niveau de vie en dessous duquel vit 10 % de la population. À l'opposé, le **9^e décile** correspond au niveau de vie au-dessous duquel se situe 90 % de la population.

Les **déciles d'une distribution** permettent de calculer des rapports interdéciles. Le rapport interdéciles D9/D1 mesure l'écart entre le haut et le bas de la distribution.

Méthodologie

La typologie des départements en 10 groupes en termes de pauvreté et de précarité est réalisée à partir d'une classification ascendante hiérarchique. Cette analyse met en œuvre des indicateurs :

- de revenus : part des couples avec enfants parmi les ménages pauvres, part des ménages complexes parmi les ménages pauvres, part des familles monoparentales parmi les ménages pauvres, part des 0 à 19 ans dans la population pauvre, part des 65 ans ou plus dans la population pauvre, taux de pauvreté des personnes de 65 ans ou plus, intensité de la pauvreté, taux de pauvreté des personnes de 65 ans ou plus, inégalités des revenus (D9/D1), niveau de vie médian.
- d'emploi : part des demandeurs d'emploi de longue durée dans la population de 15 à 64 ans, taux de chômage, part des personnes couvertes par le RSA socle, part des actifs en emploi non qualifié, part des inactifs non scolarisés n'ayant jamais travaillé.
- d'aides sociales : part des allocataires des prestations versées par la Caf dont les prestations représentent plus de 75 % du revenu, taux de bénéficiaires de l'ASE, taux de bénéficiaires du minimum vieillesse, taux de bénéficiaires de l'ASS, taux de bénéficiaires de l'AAH.
- d'éducation : part des jeunes en difficulté de lecture, retard scolaire en sixième, proportion de jeunes non diplômés.

La typologie des cantons de Picardie en 3 groupes en fonction de la précarité des moins de 25 ans est également basée sur une classification ascendante hiérarchique. Les indicateurs pris en compte sont le taux de chômage des 15-24 ans, la part des chômeurs de 15-24 ans de longue durée, la part des 15-24 ans non scolarisés non diplômés, la part des jeunes de 15-24 ans non insérés, la part des moins de 19 ans appartenant à une famille monoparentale, la part des moins de 19 ans qui vivent dans une famille nombreuse, la part des actifs de 15-24 ans en emploi précaire, la part des actifs de 15-24 ans en emploi à temps partiel, la part des moins de 25 ans isolés (hors étudiants) et la part des moins de 25 ans bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- *Les grands pôles urbains et les zones rurales les plus exposés au risque de pauvreté*, Insee Flash Picardie n°4 - février 2015
- *Pour comprendre la mesure de la pauvreté*, Insee en Bref 2014
- *La mesure de la pauvreté en question* - Insee-Vidéo 2014
- *Les niveaux de vie en 2012*, Insee Première n°1513, septembre 2014
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee Références - juillet 2014
- *Minima sociaux : la hausse du nombre d'allocataires s'accélère en 2012*, Études et Résultats n° 883, Drees, juin 2014

